

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU

Contenu du dossier :

- Dossier de présentation et évaluation environnementale ;
- Dossier de mise en compatibilité du PLU ;
- Projet d'Aménagement et de Développement Durables ;
- Orientations d'Aménagement et de Programmation secteur « Cluz » ;
- Zonage modifié ;
- Note complément à l'évaluation environnementale ;
- Annexe 1 Avis MRAe ;
- Annexe 2 Mise à jour du bilan Ressources Besoin du Schéma Directeur par Oteis ;
- Annexe 3 Avis Hydrogéologue 23 Janvier 2021
- Annexe 4 Arrêté Préfectoral n° 30-2021-08-03-00002 du 03/08/2021
- Décision du Tribunal Administratif de Nîmes du 18/08/2022:Désignation du Commissaire enquêteur
- Arrêté n° 185/2022 portant ouverture d'enquête publique en vue de la déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du PLU et désignant le Commissaire enquêteur nommé par le Tribunal Administratif de Nîmes
- Avis d'enquête publique
- Attestation parution 08/09/2022 Réveil du Midi
- Attestation parution 07/10/2022 Réveil du Midi
- Attestation parution 11/09/2022 Midi Libre
- Attestation parution 07/10/2022 Midi Libre
- Publicité site Internet Mairie et facebook
- Délibération n°20/2022 en date du 03 mars 2022 lançant la procédure de DP et mise en compatibilité
- Délibération n°45/2022 en date du 02 mai 2022 tirant le bilan de la concertation préalable pour le réaménagement du secteur au Cluz procédure de mise en compatibilité du PLU par Déclaration de projet
- Bilan de la concertation
- Compte rendu réunion d'examen conjoint